

LES PRECURSEURS DE LA SOCIOLOGIE

Après le **Moyen-âge** (période comprise entre le début du **Ve** et le milieu du **XVe siècle**), la période de la **Renaissance** (**XVe** – début du **XVII e siècle**) fleurissaient en **Europe** des doctrines philosophiques et sociologiques à l'époque de la désagrégation du **régime féodal** et de l'affirmation des **Etats-nations**.

L'orientation de la philosophie vers les sciences de la nature, déboucha sur la conception déterministe de la réalité opposée à son interprétation théologique par les scolastiques et la formulation des lois de la nature authentiquement scientifiques, débarrassées d'éléments d'anthropomorphisme.

Les profondes mutations sociales et économiques qui se produisirent à cette époque se reflétèrent dans de très nombreuses conceptions des sciences sociales qui interprétaient la société comme un ensemble d'individus existant chacun pour soi.

Les nouveaux concepts du pouvoir d'**Etat**, entièrement indépendant des autorités religieuses et spirituelles (**Machiavel, J. Bodin, A. Modrzewski**) traduisaient l'affirmation et le renforcement des Etats nationaux. A l'époque de la Renaissance foisonnaient également des doctrines exigeant la **socialisation** de la propriété sur la base des « **Ecritures** » (**Münzer**) ; les premières tentatives de brosser le tableau de la société communiste à caractère **utopiste** (**Saint Simon, Comte, More, Campanella**, etc.).

- **Saint-Simon Claude Henri de Rouvroy (1760-1825)**, sociologue français, ferme défenseur du déterminisme, il l'étendait à l'évolution de la société humaine et s'attachait surtout à étayer la notion de loi historique. Il estimait que l'histoire doit devenir aussi positive que les sciences naturelles. Selon S.S., chaque système social constitue un pas en avant dans l'histoire. L'évolution sociale a pour force motrice le progrès des connaissances scientifiques, de la morale et de la religion.

Déjà S.S. utilise les expressions « science de l'homme » ou « physiologie sociale » pour analyser la société, comparée au corps humain, et qui « n'est point une simple agglomération d'êtres vivants, dont les actions, indépendantes de tout but final, n'ont d'autres cause que l'arbitraire des volontés individuelles, ni d'autre résultat que des accidents éphémères ou sans importance ; la société ,au contraire, est surtout une véritable machine organisée dont toutes les parties contribuent d'une manière différente a la marche de l'ensemble » (De la physiologie appliquée a l'amélioration des institutions sociales, 18813). Le modèle est doc celui des sciences de la nature.

S.S. se représente une société future ayant pour assise une grande industrie organisée de façon scientifique et planifiée, avec maintien toute fois de la propriété privée et des classes. Scientifiques et industriels y jouent un rôle prédominant. Aux industriels, S.S. rattache les ouvriers, fabricants, marchands et banquiers.

Le droit au travail doit être garanti pour tous, chacun travaillant selon ses capacités. Dans la société future ce ne sont plus les hommes qu'on dirige, mais le monde matériel et la production.

- **Comte Auguste (1798 – 1857)**, sociologue français, fondateur du positivisme.

De 1818 à 1824, il fut secrétaire et collaborateur de Saint Simon jusqu'à leur brouille en 1824. Sa « philosophie positive » exige tout d'abord que la science se borne à décrire l'aspect extérieur des phénomènes et tenta la synthèse d'une grande quantité de faits scientifiques. L'histoire de connaissance de la nature passe, selon lui, par trois stades correspondant chacun a type détermine de vision du monde : théologique, métaphysique et positive.

Au stade théologique, l'homme s'explique tous les phénomènes de la nature par l'intervention des forces surnaturelles, de Dieu.

Le second stade – métaphysique – est une variante du premier, on voit la raison de tous les phénomènes dans des essences abstraites métaphysiques.

A ces deux stades succède la « méthode positive » qui signifie le renoncement à la « connaissance absolue » (avant tout au matérialisme et à l'idéalisme objectif). Il appliqua par la suite le même schéma à la classification des sciences et à la systématisation de l'histoire civile.

La sociologie de C. (on lui doit l'invention du terme « sociologie ») se caractérise par une interprétation biologique des « faits sociaux ». La conclusion principale que l'on peut en tirer, c'est que les transformations révolutionnaires du système capitaliste sont inutiles. Selon lui, le capitalisme clôt l'évolution de l'histoire humaine.

Pour faire régner une harmonie sociale il faut, croyait-il, introduire une religion nouvelle ou le culte d'un dieu personnifié remplace le culte d'un être suprême abstrait (« Cours de philosophie positive » 1830-1842).

Durkheim Emile (1858 – 1917), sociologue français, disciple de Comte.

La sociologie disait-il doit considérer la société comme une réalité spirituelle régie par des lois différentes de celles de la psychologie individuelle. Toute société est fondée sur des « représentations collectives » ; le savant a affaire a des « faits sociaux » ; a des

représentations collectives (droit, morale, religion, sentiments, habitudes, etc.) que le milieu social impose à la conscience humaine.

D. expliquait l'évolution sociale par trois facteurs : la densité de la population, le développement des moyens de communication et la conscience collective. Une société se caractérise par la solidarité sociale. Dans la société primitive cette solidarité était « mécanique », fondée sur les liens du sang. Dans le monde moderne la solidarité est « organique », elle repose sur la division du travail, c.-à-d. sur une communauté de classe appelée à assurer les moyens de subsistance.

La religion constitue selon D., un élément important de la vie sociale. Par elle la société se divinise elle-même.

***Une méthodologie appropriée.** « Les Règles de la méthode sociologique »

(1895) représentent le manifeste de la sociologie universitaire naissante en France. On y trouve le projet, révolutionnaire à l'époque, d'appliquer au social le raisonnement expérimental qui impose comme critère de scientificité la mécanique classique et la biologie.

La sociologie doit se construire à partir de faits établis par l'observation selon un principe inductif.

Mais comment définir ce nouvel objet de recherche : le fait social ?

Pour D., sont des faits sociaux les « manières d'agir, de penser et de sentir qui représentent cette particularité qu'elles existent en dehors des consciences individuelles. Non seulement ces types de conduite ou de pensée sont extérieurs à l'individu, mais ils sont doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui qu'il le veuille ou non. » (« Les Règles de la méthode sociologique », p.4).

Chacun joue, pour utiliser un langage actuel, des rôles (époux, fils, professions...) dont la définition lui échappe en partie. Chacun respecte des règles et des normes sans pouvoir les remettre en cause. Les relations sociales contraignantes s'incarnent dans des institutions (famille, nation, église, monnaie...) dont la logique ne dépend pas des seuls comportements individuels. Si l'on contrevient à ces « contraintes », une sanction intervient...

Il est donc possible d'étudier ces faits sociaux comme des choses : « Est chose, en effet, tout ce qui est donné, tout ce qui s'offre ou, plutôt, s'impose à l'observation. » (« Les Règles de la méthode sociologique », p. 27) Enfin, un fait social ne peut être défini que par un autre fait social.

Œuvres principales : « La division du travail social» (1893), «Les Règles de la méthode sociologique» (1895), « Les Formes élémentaires de la vie religieuse, le système totémique en Australie » (1912).